



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

DANIEL VANDAL

Député
Saint-Boniface—Saint-Vital



/danvandalforstboniface



@stbstvdan



stbstvdan

Février 2022

GARDE D'ENFANT À 10 \$ PAR JOUR

Les services de garde d'enfants ne sont pas un luxe, c'est une nécessité. En août dernier, nous avons annoncé un nouvel accord aujourd'hui avec le Manitoba qui veillera à ce que toutes les familles de la province aient accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité, abordables et flexibles.

Le Manitoba recevra plus de 1,2 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années pour améliorer considérablement l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans la province :

- voir à ce que les familles du Manitoba aient accès à des services de garde d'enfants réglementés à un coût quotidien moyen de 10 \$ par enfant d'ici 2023

- créer 23 000 places à temps plein dans des services sans but lucratif et en milieu familial d'ici 2025-2026, y compris 1 700 places à heures prolongées pour les familles qui ont besoin de services de garde le soir et la fin de semaine
- créer de 4600 à 5750 emplois pour des éducateurs de la petite enfance
- créer une échelle salariale pour attirer et maintenir en poste les éducateurs
- développer et financer un plan pour assurer un accès équitable pour les communautés vulnérables

Cet investissement stimulera la croissance économique, augmentera la participation des femmes au marché du travail et offrira à chaque enfant du Manitoba le meilleur départ possible dans la vie.

INFO

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

213, ch St. Mary's, pièce 4
Winnipeg MB R2H 1J2
Tél. 204-983-3183
Télé. 204-983-4274

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 434
Ottawa ON K1A 0A6
Tél. 613-995-0579
Télé. 613-996-7571

✉ dan.vandal@parl.gc.ca

🌐 danvandal.ca

EN CHIFFRES—COVID-19

Le Manitoba a reçu :

Doses de vaccins 3,27 millions *

Tests rapides 5,83 millions **

* En date du 30 décembre 2021

** En date du 6 janvier 2022

Population admissible vaccinée au MB :

Au moins une dose 85,6 %

Avec deux doses 79,6 %

Avec trois doses 40,2 %

* En date du 31 janvier 2022

RESTEZ BRANCHÉS

Ces informations sont exactes au moment de l'impression le 31 janvier 2022. Pour des renseignements à jour sur la distribution des vaccins et autres infos reliées à la COVID-19, visitez www.canada.ca/laCOVID19

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DU CANADA



Le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, offre aux collectivités manitobaines un financement prévisible dont elles ont besoin pour soutenir leurs infrastructures. Cette année, notre gouvernement a doublé le financement accordé aux municipalités. Le Manitoba a reçu 75,8 millions de dollars pour l'année financière 2021-2022 et un versement complémentaire de plus de 72,5 millions de dollars pour une somme totale de 143,8 millions de dollars.

La part de financement de Winnipeg est de 46,4 millions de dollars et un versement complémentaire de 44,4 millions de dollars. Cela représente 90,8 millions de dollars pour aider la Ville de Winnipeg à maintenir et à améliorer ses infrastructures.

Je suis heureux de voir l'impact du Fonds pour le développement des collectivités du Canada à Saint-Boniface – Saint-Vital. Le Fonds a contribué au financement de rénovations importantes de la piscine Bonivital, du renouvellement des rues principales comme Archibald et Dunkirk et d'une nouvelle fontaine à jets d'eau prévue au Centre communautaire Champlain.

DÉDOMMAGEMENT— SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE DES PREMIÈRES NATIONS

En janvier, nous avons annoncé que des ententes de principe ont été conclues sur une résolution globale liée au dédommagement et à la réalisation d'une réforme à long terme du programme de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan. Ces ententes répondent au jugement du Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP). Les injustices historiques nécessitent des réparations historiques et notre objectif commun est de parvenir à un règlement qui puisse être livré aux familles dès que possible. Les parties continueront de travailler ensemble pour conclure des ententes de règlement définitives en 2022.

Tout au long de ce processus, nous demeurons concentrés sur le dédommagement des personnes lésées par les pratiques discriminatoires de financement des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations du gouvernement fédéral et sur la réforme du système pour aider à garder les enfants des Premières Nations avec leurs familles et leurs communautés.

Les ententes de principe comprennent des fonds pour la réforme à long terme du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations afin d'assurer que la discrimination constatée par le TCDP ne se répète jamais.

CRÉATION RAPIDE DE LOGEMENTS



En 2017, notre gouvernement a lancé la Stratégie nationale sur le logement (SNL), un plan ambitieux de 10 ans qui permettra de construire et de réparer des milliers d'unités de logement et aidera les ménages à offrir un soutien à l'abordabilité. En octobre 2020, dans le cadre de la SNL, nous avons lancé l'Initiative pour la création rapide de logements pour aider à répondre aux besoins urgents en matière de logement des Canadiens vulnérables, surtout dans le contexte du COVID-19, grâce à la construction rapide de logements abordables.

En janvier, je me suis joint à des collègues pour annoncer plus de 12,7 millions de dollars pour la création d'environ 59 nouveaux logements abordables. Ces logements seront créés en partenariat avec le West Central Women's Resource Centre, la Westminster Housing Society et la Fédération Métis du Manitoba.

D'ici un an, plus de 10 000 nouveaux logements abordables seront créés au pays, y compris au Manitoba, dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements..